

Radioamateurs de la Côte d'Or



Association membre du REF National sans but lucratif
fondé en 1925, reconnu d'utilité publique groupant
les Radioamateurs Section Française de l'Union
Internationale des Radioamateurs (I.A.R.U.).

REF
NATIONAL

Maison des Associations
02, rue des Corroyeurs,
Boite n° Q2
21068 DIJON cedex

Région : *BOURGOGNE*, Département : *Côte d'Or, 21.*

Président :

Réunion mensuelle de section : une par mois et horaire selon le calendrier établi, en attente de définition.
Horaire de 10 h 00 à 12 h 00, à la Maison des Associations, 02, rue des Corroyeurs, boîte n° Q2, 21068 DIJON Cedex.

F5ZND : Relais UHF numérique de Dijon : **430,525, shift : + 9.400.**

F5ZHB : Relais analogique de Dijon : **430,250, shift : +9,400.**

F5KGF-3 : Relais APRS de Dijon : **144.800.**

Site INTERNET : <http://rco.r-e-f.org>

Dijon le 8 juin 2022.

La réunion du 11 mai a été annulée en raison d'évènements familiaux.

Concernant le calendrier des réunions à venir pour la fin de l'année, le jour du mercredi a été conservé en raison d'une majorité qui est disponible ce jour, contrairement au samedi. Les dates sont les suivantes sous réserve d'ajustement : le 07 septembre, le 12 octobre, le 09 novembre et le 07 décembre. La reprise de l'activité de QSL manager par F6FTB est actée. Reste toujours le problème de garde des QSL non réclamées et la mise à jour des oms encore en activité. Tous les six mois environ, il sera établi une liste des OMs pour lesquels il existe un stock de cartes non réclamées, qui sera diffusée dans le bulletin des R C O. Passé un délai de 3 ans sans que l'OM destinataire des QSL n'ait manifesté son intérêt pour les récupérer, une ultime relance sera publiée dans le bulletin du Radioamateurs de la Côte d'Or et ensuite seront détruites.

Concernant la boîte à idée sous son nouveau format, cela a été accepté. Deux notes toutefois : comment faire pour s'en servir et en principe il sera fait une diffusion lors de nouvelles modifications. Pour Saussy, le 23 avril 2022, une équipe composée de F1AFD, F5FYU et F6CUG a effectué la remise en état du relais de Saussy. Tout c'est très bien déroulé de 09 h 00 à 15 h 00 avec les essais de bon fonctionnement. Au retour chez lui, Hervé F5FYU a constaté que le relais numérique fonctionnait en FM. Le 24 mai 2022, l'équipe composée de F1AFD, F6CUG, F4ALM, F8EUZ et F6IOD ont effectué la finalisation des équipements. Le problème du déclenchement du 1750 hz sur le relais analogique demeure. Le fait de passer le relais en bande étroite bloque beaucoup son utilisation pour les Oms. Selon l'extrait du TNRBF, appendice 1 et le tableau des tolérances de fréquences des émetteurs figurant sur l'appendice 2, la largeur de bande peut être égale ou supérieure à 20 khz (alinéa 29) dans les conditions où cela ne perturbe pas d'autres relais. Auparavant aucun cas de perturbation n'avait été signalé lors des anciens équipements. Sachant qu'il y a peu d'utilisateurs dans ce contexte et pour éviter que le relais ne tombe dans les « oubliettes », voir s'il serait préférable de revenir à la bande normale, dossier à étudier.

Concernant l'organigramme du bureau à la demande de certains avec leur accord strictement personnel, y figurera leur numéro de téléphone sur la liste de diffusion de façon à pouvoir les contacter. Elle sera sur le site des R.C.O. Les indicatifs sur l'organigramme correspondent au responsable de la maintenance et non à la déclaration administrative du responsable.

N'ayant pas eu de questions diverses particulières, la réunion s'est terminée à 11 h 15.

Photos :

P1060911_DEPT-211 : sortie de l'ancien matériel par F1AFD et F5FUY.

P5241098_DEPT-212 : réglages du relais numérique par F4ALM.

P1060911_DEPT-211 :
Evacuation de l'ancienne baie
du local.



P5241098_DEPT-212 :
Réglages du relais numérique par F4ALM

Le Président Départemental

Gestion
departement@ref-union.org
radioref@r-e-f.org

Le Rédacteur
F6IOD

Rappel :

La cotisation annuelle est valable pour la période comprise entre l'AG 2022 de janvier à celle de l'année suivante :

Elle est à 20 Euros. C'est par cette cotisation que le RCO peut vivre : QSL, relais UHF, APRS, EDF, taxes, assurances, manifestations, peuvent ainsi exister. En étant cotisant à l'association, vous pouvez également vous exprimer lors des réunions du RCO. **Merci de penser à vous inscrire.**

Le chèque, *si vous ne l'avez pas déjà fait*, est à établir au nom du **RCO**, et à faire parvenir soit à :

- Alain **GELEZ**, F6CUG 13, Boulevard Jeanne d'Arc, 21000 Dijon tel : 03 80 66 22 95.
- RCO - Maison des associations - 02, rue des Corroyeurs - Boite **Q2** - 21068 DIJON cedex.